

# LA FEUILLE

BULLETIN DE LA VIE COMMUNALE DE SAINT MAURICE D'IBIE

## LE MOT DU MAIRE

L'envie m'a pris, en ce début de vacances, de m'adresser à nos visiteurs de l'été qui, empruntant la route départementale, traversent vite (souvent trop vite !!) notre commune se rendant d'un point à un autre. J'ai eu envie de leur dire : ralentissez, arrêtez-vous et visitez comme certains d'entre vous, randonneurs avertis, le font déjà. Et nous, habitants de longue date qui y sommes habitués, voyons-nous encore les richesses du territoire où nous vivons ?

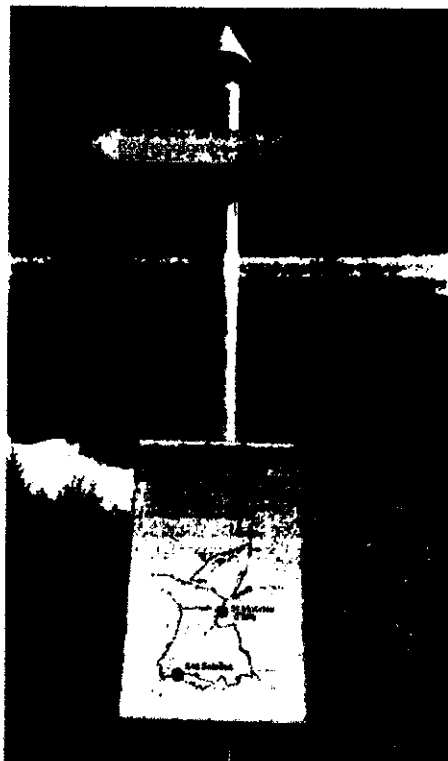
Un de ces matins de juillet qui s'annonçait caniculaire, je suis parti tôt, à 6h30, pour être revenu avant la grosse chaleur ; cela ne m'a pas coûté, je suis ce que les Anglais appellent d'un mot que j'aime bien un « early bird » (un matinal).

J'ai pris à la sortie de St Maurice, à gauche, en direction de Villeneuve, après quelques dizaines de mètres de route départementale, un chemin de randonnée très bien balisé.

Après les Condamines, j'ai traversé l'Ibie par la première percée à gauche dans la végétation et retrouvé de l'autre côté en fond de vallon le chemin de randonnée. Sur le panneau : « Rochecolombe 7 km ».

On monte, on descend et au bout d'une heure pour moi (mais je ne marche pas vite), on rejoint sur la crête « La Tête de Crespi » ; les chasseurs connaissent bien cet itinéraire et vous verrez le long du parcours au milieu d'une végétation verdoyante cette année les numéros de postes qu'ils utilisent (\*). Le soleil, en montant, se sera levé sur votre droite, de l'autre côté du ravin ; il aura très vite chassé en cette saison le drapé de brume qui, il y a quelques minutes encore, l'accompagnait. C'est le moment de sortir la bouteille d'eau qu'il ne faut certainement pas oublier. J'avais pris également avec moi, ce jour-là, quelques-uns de ces beaux abricots de chez Isabelle et Jean-Michel : j'ai apprécié.

Nouveaux panneaux, je suis à mi-chemin, les panneaux indiquent « St Maurice d'Ibie : 2 km 6, Rochecolombe : 2 km 7 » ou l'inverse, je ne sais plus. Je traverse le chemin de crête dit « chemin royal »



(ancienne voie romaine rouverte en son temps par l'intendant du Languedoc). A une centaine de mètres : une vue splendide (je ne m'en lasse pas depuis 10 ans) sur un fond de montagne : un décor à 180°. Je crois bien reconnaître à droite la dent de Rez, à gauche le Tanargue.

Le chemin descend lentement et l'on commence à voir, mais encore loin, les premières maisons des hauts de Rochecolombe. On dépasse une source (avec une mare toujours en eau) et du coup on ne s'étonne pas de retrouver une petite maison en pierres, alimentée par l'eau de

la source. Les propriétaires, qui se sont barricadés (le premier voisin est à plusieurs kilomètres), ont eu la bonne idée de laisser au promeneur de passage l'accès à l'eau de la source qu'ils ont canalisée ; je me suis rafraîchi et au retour j'ai rempli ma bouteille. Il suffit d'ouvrir le robinet et... de bien le refermer !

On descend encore et le paysage devient spectaculaire ; on longe sur la gauche une paroi creusée par l'eau au fil du temps comme celles des gorges de l'Ardèche.

On remonte un peu et très vite on aperçoit à droite, en contrebas, une arche énorme dans laquelle on peut voir en hiver couler une cascade. Très vite enfin c'est la découverte, sous un angle inhabituel, en contrebas également, les ruines du château, la belle chapelle romane St Barthélémy, très bien restaurée et une partie du village ancien de Rochecolombe (n'oubliez pas la photo ; l'éclairage est très bon le matin). Si vous pouvez vous attarder, la visite vaut bien entendu le détour comme disent les guides.

J'ai eu envie de partager avec vous ces moments toujours aussi agréables pour moi, qui coûtent seulement un petit effort ; non sportif, je mets 4 heures, aller et retour, pour faire ce trajet mais vous mettrez certainement beaucoup moins (il y a 10 ans j'en mettais 3).

Marcel Escouffier, mon voisin

dont je vous parlerai plus longuement un jour, me disait en me faisant découvrir son village lors de mon arrivée en 1998, alors que nous étions assis à la fraîche sur ses marches d'escalier, que, dans son enfance, ils allaient le soir en courant au bal ou à la fête locale de Rochecolombe : j'ai oublié le temps qu'il mettait mais ce devait bien être quatre fois moins que moi aujourd'hui. Ah oui, il faut que je vous dise avant de terminer : si vous voulez voir du monde, il faut aller ailleurs car, ce matin-là, en 4 heures, je n'ai pas croisé un seul bipède ; les sangliers, pas fous, se déplacent, eux, plutôt à la nuit tombée. Quant aux oiseaux vous les entendrez en concert, au lever du soleil surtout, mais vous aurez, comme moi je pense, du mal à les voir.

Bonnes balades, si j'ai pu vous en donner envie dans le val d'Ibie et ailleurs sur notre territoire (\*\*) !

Gérard Jaillon

(\*) pendant la saison de chasse, vérifier auprès de J. Vallos aux Salelles (le président de l'association communale de chasse dite ACCA) si des battues sont prévues ; il vous renseignera bien volontiers.

(\*\*) voir le topoguide édité par la Communauté de communes Berg et Coiron en vente notamment à la maison de la presse de Villeneuve de Berg ou, bien entendu, à l'Office de tourisme.



## LA VIE DES ANIMAUX

### LES CHEVAUX D'AL'IBIE

Situé à Vaudanoux, « Al'Ibie » est un centre équestre où demeurent 13 chevaux toujours prêts pour vous emmener en balade dans notre vallée. « Al » rappelle le préfixe utilisé pour les noms donnés aux chevaux purs sangs arabes et « Ibie » évoque notre rivière.

#### Leur propriétaire :

Babeth GIRODET qui réside à St Maurice d'Ibie est la propriétaire de cette exploitation. Après avoir effectué une formation d'Accompagnateur de Tourisme Equestre en 1993 dans les Baronnies, elle a mis en place ce

centre équestre en 1994. Elisabeth s'est entourée d'un groupe de jeunes afin de soigner ses chevaux et proposer des randonnées dans la vallée.

#### Leurs activités :

Durant l'été, les 13 chevaux sont utilisés tous les jours à raison de 3 à 4 heures de balades par jour. Babeth a prévu plusieurs circuits afin de contenter le plus grand nombre. Ainsi, vous pouvez partir pour des balades d'une heure, de deux heures, d'une demi-journée et même pour la journée. Le centre est ouvert toute l'année. Le rythme de la balade est réglé sur le niveau du plus novice mais grâce aux jeunes accompagnateurs, les groupes peuvent se dédoubler afin de permettre aux plus agiles de trotter voire même de galoper.

Les juments et hongres (chevaux castrés) travaillent entre 17 et 20 ans pour le plus grand bonheur des cavaliers amateurs. Après quoi ils partent pour une retraite bien méritée chez des particuliers et profitent alors des pâturages alentours. Chaque année un vétérinaire vient leur faire passer la « visite du travail » pour vérifier leur aptitude à repartir ou non pour une dure saison de labeur.

Ces chevaux, aujourd'hui destinés uniquement aux balades et randonnées, étaient auparavant utilisés pour les Techniques de Randonnées Equestres de Compétition.

#### Leur nourriture :

En hiver, ces chevaux pâturent dans quatre parcs, sur une surface avoisinant les 250 hectares. Leur nourriture est complétée par du foin. L'été, ils mangent essentiellement du foin et du grain.

#### Leurs origines

Vous pourrez admirer trois « haffinger », un « fjord » et neuf chevaux d'« origine inconnue », issus de différents croisements et tous plus beaux les uns que les autres.



Le **Haffinger** est une race de petit cheval originaire des alpages du Tyrol en Autriche. Il a pris le nom de son village d'origine, Haffling, qui se situe dans le Sud tyrolien. Ce sont des chevaux très polyvalents qu'on utilise aussi bien en attelage qu'en saut d'obstacles ou encore en dressage. Ils sont réputés pour leur endurance et leur longévité. Ils font de très bons chevaux de randonnée, très appréciés pour leur caractère calme.

Le **Fjord** est une race de petit cheval venue de Norvège qui a la particularité d'avoir une couleur de robe unique avec des marques sauvages. Il est parfois considéré comme un poney, parfois comme un cheval de selle ou de trait. A l'origine, le Fjord est une race de chevaux trapus qui, par la sélection, a évolué vers des individus de taille plus importante et aux allures plus souples. Docile, gentil et très proche de l'homme, le Fjord est un compagnon facile à vivre.

#### Leurs cavaliers :

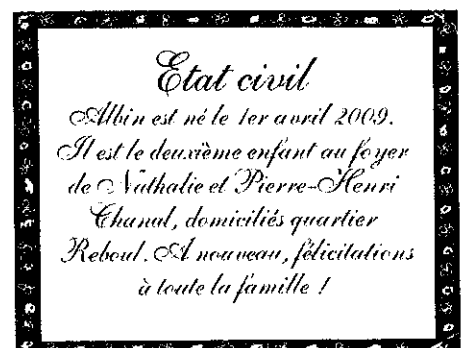
La plupart des personnes qui montent ces chevaux sont des vacanciers qui séjournent dans les gîtes, les campings ou les centres de vacances alentours c'est également des personnes qui se sont renseignées auprès des offices de Tourisme.

Une très bonne idée pour découvrir notre vallée sous un autre angle.

Bonne balade à tous.

## ECHOS.....LOGIQUES.....

**Info estivale : Concernant les Valades, le Camping et les Salelles, les ordures ménagères sont ramassées le mardi matin pendant la durée de la saison estivale. Le centre bourg continue à être ramassé le vendredi matin.**



## Où en sommes nous ?

### LE P.L.U

Le projet entre, nous l'espérons, dans sa phase finale. Comme nous, je pense, vous estimez qu'il est temps que ce dossier démarré en 2005 se termine.

Comme vous le savez, l'enquête publique est en cours. Il s'agit bien de la même que nous avions dû interrompre en 2007 étant donné les observations de la tutelle sur le premier dossier préparé par notre bureau d'études.

L'enquêteur public, Monsieur Klein, désigné par le président du tribunal a tenu les permanences prévues, il déposera son rapport dès la rentrée.

**La mise en sécurité et l'aménagement des abords de la Route départementale dans la traversée du village.**

Le dossier est cette fois en bonne voie.

La Commission «voirie» se réunira pour prendre connaissance du projet préparé par la DDEA à qui nous avons confié la maîtrise d'œuvre. La réfection en profondeur de la chaussée à la charge du Département est devenue indispensable; elle sera bien entendu engagée en même temps que l'aménagement des abords qui sont, eux,

à la charge de la commune.

La consultation des entreprises est en cours ; nous travaillons dans le même temps avec le Percepteur sur le financement du projet en essayant de limiter au minimum le recours à l'emprunt.

Les travaux pourraient commencer fin 2009 et se poursuivre début 2010.

Nous devons encore rencontrer les services sur les mesures à prendre pour limiter autant que possible les perturbations de trafic qui seront cependant inévitables.

Là aussi à suivre puisque vous serez bien entendu tenu informés du dispositif.

### JOURNEES DU PATRIMOINE

Les 19 et 20 septembre prochains se dérouleront les Journées du Patrimoine, dans le cadre du Pays d'Art et d'Histoire. Nous réfléchissons à la possibilité d'ouvrir notre Eglise, classée au Monuments Historiques, et en y privilégiant l'accueil durant ces deux jours, afin qu'en collaboration avec les autres communes, se mette en place un circuit de découverte du Patrimoine villageois.

### UN PLUS

### POUR LA SECURITE INCENDIE !

Préoccupé par la limitation du débit de l'eau potable qui alimente les bouches à incendie, alerté à ce sujet par le SDIS (service départemental d'incendie et de secours), nous avons avec l'équipe municipale consulté les spécialistes et étudié les différents moyens de remédier à ce problème. Le choix s'est porté sur la solution d'un complément à la desserte en eau potable accessible par les bouches traditionnelles sous la forme de citernes de stockage d'un volume de 60 m3 . Elles ont été enterrées dans le pré communal qui reprendra son aspect initial après la repousse de l'herbe. Une protection de ce secteur qui redeviendra accessible aux piétons sera ensuite mise en place.

Le projet voté par le conseil municipal lors du budget 2009 a fait l'objet d'une consultation auprès des entreprises spécialisées. Il a été mis en place en liaison permanente avec le SDIS qui a donné son aval. C'est la société Ocali de Lavilledieu qui s'est avérée la plus compétitive tout en donnant les garanties nécessaires de compétence ; elle s'est associée pour ce faire avec différents partenaires pour le terrassement, le transport et la livraison des 6 citernes en béton pesant chacune plus de 5 tonnes (les parois doivent pouvoir, en effet, après remblaiement, supporter la pression du terrain environnant). Une subvention de 10 000 € a été obtenue du département dans le cadre de Cap territoires pour un projet dont le coût total est de 20 912 €.

Le chantier préparé et suivi par Jean Larue 1<sup>er</sup> adjoint chargé des travaux s'est déroulé conformément au programme établi et dans des délais records même si les aléas habituels de ce genre de chantier ont été présents : réseaux , conduite d'eaux pluviales à modifier ont obligé les exécutants à s'adapter.

BULLETIN D'INFORMATION DE LA VIE COMMUNALE  
Directeur de publication: Gérard JAILLON, maire.  
Réalisation: Commission municipale de la communication et de l'animation sous la responsabilité de Stéphanie EL-DIN, adjointe.  
Maquette Bernard VINCENT.  
Ont collaboré à ce N°: N.Chanal, P.Rosay, D.et J-P Sergeant  
Dépot légal et date d'édition: août 2009. Tirage: 160 exemplaires  
Imprimé par Communication Services 06 60 83 61 53

*C'était en juillet et c'était à St Maurice d'ibie.*

### Concert du 22 juillet.

*Ceux d'entre nous qui s'étaient déplacés pour écouter dans l'église le concert de « Porto trio » ne l'ont pas regretté.*

*Les chants du monde annoncés nous ont fait voyager nous emportant dans d'autres langues, aussi variées que le Hongrois, le Finnois, l'Arabe ou l'Hébreux vers d'autres rythmes et vers d'autres cultures. Avec l'enthousiasme de leur jeunesse les jeunes artistes bretonnes nous ont donné une belle leçon d'ouverture sur le monde.*

*Très applaudies les trois musiciennes qui chantaient « a capella », Mélanie, Gaëlle et Maria, ont apprécié l'accueil que nous leur avons réservé ainsi que le décors de notre église et de notre village.*

# UNE DE SAINT MAURICE D'IBIE



**N**otre doyenne de 89 ans, qui entrera dans sa 90<sup>ème</sup> année le 14 août prochain, s'appelle Juliette Chandanson.

Née Ozil, dans la maison familiale qu'occupe encore son frère Fernand au cœur de Saint Maurice d'Ibie, Juliette, tout le monde la connaît, bien qu'elle soit la modeste même. Quoique très attachée à son village, elle a passé la majeure partie de sa vie familiale et professionnelle dans la région parisienne. Aujourd'hui, elle tient à participer à tout ce qui fait la vie de sa commune, des manifestations du Comité des Fêtes, dont elle fut trésorière, aux cérémonies de l'Armistice du 11 novembre et de la Victoire du 8 mai 1945.

Elle a fait ses études à l'école libre de Saint Maurice d'Ibie (la Mairie à ce jour) alors tenue par des religieuses, jusqu'à son certificat ; puis elle a passé un an en pension à Saint Joseph d'Aubenas. Revenue à la

maison, elle accompagne son père aux champs dès ses 13 ans et aidera plus tard à la tenue du café familial.

Elle nous confie : « A cette époque-là, on comptait trois cafés, trois épiceries et deux boulangeries, ainsi qu'une forge, au village ! Le dimanche, on se réunissait dans la prairie pour chanter et faire des jeux et rondes de notre temps. Pour la Vogue, on dansait même sur la route devant nous en toute quiétude.

C'est à une de ces occasions que j'ai rencontré mon Roger, dont la famille Chandanson habitait à la Grand'Côte sur la route de Valvignères. On s'est tout de suite plu. Or, mon fiancé a dû faire ses offres à Paris pour avoir une situation. Il est entré à la SNCF dès mars 1946 et nous sommes mariés le 28 avril de la même année ».

C'est ainsi que Juliette n'a pu rejoindre son «Roméo» que deux mois plus tard.  
« On n'est parti de rien. On logeait chez des cousins de Paris. Heureusement j'ai trouvé assez vite un emploi à la Société Générale. Il fallait faire deux heures et demie de trajets par jour.

En 1952, nous nous installons à Montgeron dans l'Essonne. Par la suite, nous ferons l'acquisition d'un petit pavillon où nous resterons jusqu'à la retraite de cheminot de Roger, prise à 55 ans. Notre fille est née en 1948. Elle s'est mariée, nous a donné deux petits-enfants et réside toujours à Montgeron.

Si c'est avec joie que nous sommes revenus à Saint Maurice d'Ibie en 1977, ce fut douloureux de quitter nos enfants et petits-enfants. Ils viennent régulièrement nous faire visite ici. Avec Fernand, nous nous sommes occupés de notre mère jusqu'à sa mort, survenue à l'âge respectable de 102 ans.

Je disais à Roger du temps de Montgeron : « Je veux être enterrée à Saint Maurice d'Ibie, tant j'ai toujours aimé mon village. Malgré le décès, l'année dernière, de mon mari que tous aimaient et appréciaient, je suis restée très ouverte sur la vie de la commune. Vous savez, je n'ai jamais tenu compte des divergences d'opinion politiques ou religieuses, j'ai plaisir à rencontrer chacun. C'est vrai que j'ai un peu la nostalgie des veillées devant les maisons, de la convivialité villageoise de cette époque, quand la télévision n'existait pas encore et que les gens avaient besoin les uns des autres pour vivre, s'entraider et être heureux ».

## SUPPLÉMENT HISTORIQUE EXCEPTIONNEL

*Nous avons eu le plaisir de recevoir en mairie l'un des anciens instituteurs de l'école de Saint Maurice d'Ibic. Lors de notre entretien, Mr CHARTON a eu la gentillesse de se remémorer ses souvenirs, parfois émouvants, de nous raconter quelques anecdotes, et de nous confier ses photos personnelles de l'époque. Vous allez donc apprécier de reconnaître un membre de votre famille, un voisin, un ami parmi ces superbes clichés, pris... il y a presque 40 ans !!*

### L'ECOLE D'ANTAN...

Monsieur Jean-Pierre CHARTON arriva à 27 ans pour enseigner à l'école publique de Saint Maurice d'Ibic, à la rentrée 1970. Il y fera les deux années scolaires 1970-71 et 1971-72, avant de se spécialiser dans l'enfance handicapée. En 1988, il créa à Lavilledieu un établissement pour personnes handicapées, l'APATH (association pour l'accueil et le travail des personnes handicapées) dont il deviendra le président. Cette association n'a cessé de grandir et de se diversifier, elle a désormais une reconnaissance départementale et régionale. Notre commune lui alloue chaque année une subvention.

A la génération de nos actuels « anciens », le village de Saint Maurice

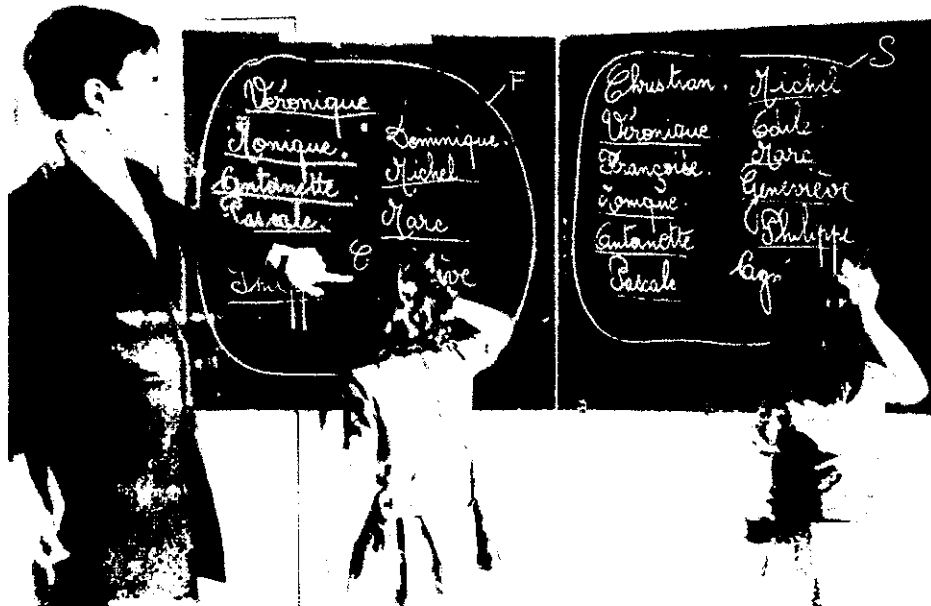


d'Ibic comptait deux écoles : une école publique aux Salelles, fermée en 1963, et une école privée au village, à l'emplacement de la mairie actuelle, qui fut fermée elle aussi en 1963. Cette même année, une école publique fut ouverte au village, en son dernier emplacement que nous connaissons, et qui sert désormais de local pour le club des anciens.

A son arrivée à l'école publique du village en 1970, Mr CHARTON découvrit une ribambelle d'enfants de la campagne, curieux et vivants. Entre cours théoriques, expériences pratiques, exposés et découverte de leur environnement, la quinzaine d'élèves, de six niveaux différents, s'enrichirent au contact de leur instituteur, dans ce petit village où ils eurent la chance de pouvoir aller à l'école juste à côté de chez eux !

La catéchèse était dispensée par Madame Berte VIDAL dans une salle mise à disposition par l'instituteur. Les récréations se passaient dans la cour fermée attenante à l'école, aménagée avec un petit préau, comme en témoigne encore son état inchangé.

Il n'y avait pas de cantine à midi, chaque élève rentrait manger à la maison, même ceux des Salelles. Comme pour notre 15 Août actuel, la fête de l'école qui était la grande fête annuelle du village se déroulait déjà sur la place de la mairie et sous l'ombrage des platanes. On installait des jeux dans le pré : tir à la carabine, tir aux boîtes, enveloppes, gâteaux à vendre, pétanque, etc, agrémentés de musique et d'une buvette.



Mr CHARTON se rappelle de l'hiver 1970-71 qui fut extrêmement rigoureux. Le village tout entier fut bloqué, à Noël, par la neige et le verglas, personne ne pouvait plus circuler, s'approvisionner, le mazout s'est mis à manquer pour le chauffage, le médecin ne pouvait plus se déplacer. Seuls les deux chevaux sortaient et devaient même parfois aller jusqu'à Villeneuve. La rentrée des classes dut être reportée de plusieurs jours.



L'école publique de Saint Maurice d'Ibic fut malheureusement fermée en 1991, faute d'avoir suffisamment d'élèves. Depuis, les enfants se rendent dans leur « école publique de rattachement » à Villeneuve de Berg et bénéficient du transport scolaire.

S.E.



C'est également à cette époque que le Pont de l'Ibic fut construit, afin de relier Villeneuve de Berg à Vallon Pont d'Arc par le village de Saint Maurice d'Ibic. Les élèves en firent des exposés en suivant le chantier et en réalisant des interviews, révélant la satisfaction et le soulagement à l'époque, de cette population Saint Mauriceoise qui habitait « au bout du monde », comme ils se le disaient entre eux. Pour reprendre un article paru à cette époque-là : « Cette route sera plus qu'un moyen facile de joindre ces deux villages éloignés ; elle présentera aussi et surtout une valeur touristique (...). Car la vallée de l'Ibic est belle...belle par son côté sauvage, par ses curiosités que le touriste émerveillé découvrira tout au long de sa randonnée ».

Et ainsi que l'ont écrit deux des élèves de l'école dans un devoir : « Cette route touristique et utilitaire apportera au pays une prospérité indiscutable ». 40 ans plus tard, nous pouvons constater toute la justesse de leur écrit !



#### ANNEE SCOLAIRE 1970 - 1971

##### COURS MOYEN

1 ELDIN	Elisabeth
2 LAURIOL	Monique
3 LOMBARDO	Nicole
4 VALLOS	Serge
5 VIDAL	Christian

##### COURS ELEMENTAIRE

1 DELAUZUN	Odile
2 ELDIN	Véronique
3 FAURE	Marc
4 FAURE	Véronique
5 SEVENIER	Françoise
6 SEVENIER	Odile
7 SOUBEYRAND	Joanne
8 VALLOS	Michel

##### COURS PREPARATOIRE

1 LAURIOL	Marc
2 LOMBARDO	Antoinette
3 VIDAL	Pascale

##### SECTION ENFANTINE

1 VIDAL	Geneviève
---------	-----------

#### ANNEE SCOLAIRE 1971 - 1972

##### COURS MOYEN

1 DELAUZUN	Odile
2 ELDIN	Véronique
3 LAURIOL	Monique
4 SEVENIER	Françoise
5 VIDAL	Christian

##### COURS ELEMENTAIRE

1 COSTE	Dominique
2 LOMBARDO	Antoinette
3 SEVENIER	Odile
4 SOUBEYRAND	Joanne
5 VALLOS	Michel
6 VIDAL	Pascale

##### COURS PREPARATOIRE

1 LAURIOL	Marc
2 VIDAL	Geneviève

##### SECTION ENFANTINE

1 LAURIOL	Elisabeth
2 LOMBARDO	Philippe
3 SEVENIER	Agnès

# DU CÔTÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

Le dernier Conseil Municipal s'est tenu le 23 juillet avec à l'ordre du jour des points soumis au vote des élus:

- Demande de subvention de l'école maternelle publique de Villeneuve de Berg,
- Convention d'assistance technique à l'exploitation des stations d'épuration,
- 3 Décisions modificatives budgétaires,
- Déménagement du siège du SIVOM Olivier de Serres,
- Points d'information et questions diverses, dont «Transport à la demande»

## INFOS ADMINISTRATIVES

Nouveau dispositif pour l'émission des passeports biométriques : Depuis le 28 avril 2009, les demandes de passeports biométriques sont reçues uniquement dans 16 communes de l'Ardèche, dont 4 sur notre arrondissement de Largentière : Aubenas, Thueyts, Vals les Bains, Largentière. Tarif : 89€ pour le majeur, 45€ pour le mineur de 15 ans et plus, 20€ pour le mineur de moins de 15 ans.

Dispositions relatives aux **cartes nationales d'identité** (CNI):

## RENTREE SCOLAIRE 2009-2010

A partir de cette nouvelle année scolaire, le car ARSAC effectuera le transport scolaire matin et soir. Il n'y a pas de changement pour les horaires du matin.

Les horaires du soir seront les suivants : 16h45 école privée – 16h50 école élémentaire publique – 16h55 école maternelle publique – 17h collège public.

12 élèves pour le primaire sont inscrits cette année sur notre ligne, ainsi que 6 élèves pour le collège. Trois points de ramassage sont agréés par le Conseil Général : Place de la mairie, quartier Remerquer et les Saïelles centre.

Rappel : Depuis cette année scolaire, chaque élève devra s'être acquitté du ticket modérateur de 70€ auprès de la Perception, afin de recevoir sa carte lui permettant de bénéficier du transport.

la délivrance d'une CNI est en principe gratuite. Toutefois, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, son renouvellement, quel qu'en soit le motif, est soumis à un droit de timbre de 25€ lorsque la précédente carte délivrée n'est pas présentée au guichet de la mairie.

Depuis janvier 2009, la France a mis en place un nouveau système d'immatriculation des véhicules. Un numéro d'immatriculation sera attribué à votre véhicule, de sa première mise en circulation jusqu'à sa destruction. Si vous déménagez dans un autre département, vous ne serez plus obligé de faire modifier son numéro

d'immatriculation. Si vous achetez une voiture d'occasion déjà immatriculée dans le nouveau système, vous conserverez le même numéro. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, les véhicules neufs ont leur nouveau numéro, et depuis le 1<sup>er</sup> mars, les véhicules d'occasion. Vous pouvez faire immatriculer votre véhicule auprès d'un professionnel de l'automobile, ou auprès d'une Préfecture. Vous devrez continuer à faire figurer sur votre plaque un numéro de département.

En cas de rachat, vous pourrez, selon votre souhait, conserver la référence locale apposée par l'ancien propriétaire ou en choisir une autre.

## TRANSPORT DE PROXIMITE

La municipalité réfléchit à la possibilité de mettre en place un « Transport de proximité », le mercredi matin, afin de permettre aux personnes ne conduisant pas ou n'ayant pas de voiture, de se rendre à Villeneuve, pour aller au marché, chez le médecin, à la pharmacie, au supermarché, etc...

Un transport scolaire existe déjà, seulement un petit nombre de collégiens l'emprunte le mercredi. Il nous est donc possible de l'adapter, moyennant un certain nombre de modifications administratives, afin qu'il puisse transporter aussi les autres personnes qui le désirent, dans la limite des places disponibles (environ 15).

Le retour du transport scolaire n'étant prévu pour les collégiens qu'à 13h, nous envisageons de mettre en place un deuxième service pour un retour au village plus tôt, et qui servirait également en période de vacances scolaires.

Ce service serait « à la demande », c'est-à-dire qu'il ne fonctionnerait que si les personnes le commandent; si personne n'a besoin d'aller à Villeneuve, le transporteur ne se déplacerait pas.

Cette organisation ne serait pas simple pour la mairie, elle s'imputerait aussi sur le budget communal (bien que financée à 66% par le Conseil Général). Nous devons donc nous assurer avant toute chose que ce service vous serait utile.

Il est bien entendu que la solidarité entre voisins prévaut sur ce système, ainsi qu'un grand nombre d'entre nous le sait pour l'appliquer déjà depuis longtemps. Merci donc pour ce lien qui renforce et pour la gentillesse du geste.

A ceux qui seraient toutefois intéressés par ce transport, merci de répondre à ces quelques questions et de retourner le coupon en mairie.

### ENQUETE SUR UN TRANSPORT A LA DEMANDE

#### le mercredi matin

NOM:.....

PRÉNOM:.....

- Seriez-vous prêt à partir à 8h du matin ?.....

- Quel est l'horaire de retour qui vous conviendrait ?.....

- A quel(s) arrêt(s) souhaiteriez-vous être déposé à Villeneuve ? .....

- Seriez-vous prêt à payer 1,50€ par trajet simple (3€ A/R) ?.....

- Seriez-vous prêt à téléphoner le lundi, en mairie ou à la personne référente, afin de réserver votre trajet du mercredi ?.....

- Seriez-vous intéressé pour utiliser ce transport de manière durable ?.....

Combien de fois par mois ?.....

Combien de fois par an ?.....



# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## Comité des fêtes

Une nouvelle équipe a pris la relève en cette fin de printemps.

La fête du pain a rencontré un réel succès ce 5 juillet : 200 repas adultes et 30 repas enfants lors de la clôture de cette fête. Beaucoup d'exposants pour le marché artisanal organisé ce jour-là en dépit du temps menaçant. Le pain fut réalisé comme à l'accoutumée par André Cullet et son équipe de Lavilledieu, puis cuit dans le four des Salelles.

Le Vide-Grenier du 26 juillet a lui aussi été bien apprécié par les exposants et les visiteurs : buvette tout le jour, petit déjeuner le matin, et un snack à midi qui a rassemblé pour ce moment convivial pas mal de monde dans une sympathique ambiance musette puisqu'un accordéon et sa fibre nous ont entraînés dans une joyeuse farandole improvisée!

A venir bientôt, la Fête du 15 Août : Concours de Pétanque, animations diverses, défilé de chars, repas champêtre et Bal. Une réunion aura lieu prochainement afin d'organiser la fête avec un maximum de bénévoles !

Composition de la nouvelle équipe du Comité des Fêtes :

Présidente : Bernadette BROCARD – Vice-Présidente : Danielle BRIAND – Trésorier : Bruno BONZI – Secrétaire : Marie-Andrée DUMARCHER – Membres actifs : Angel MANSO, Stéphanie ELDIN, Sophie DUMARCHER, Françoise OROZCO, Agnès SEVENIER, Albert AZZONI, Simone VALLOS, Jean-Claude SERGENT.



## Club de l'Amitié



Le Club de l'Amitié reprendra ses activités le mardi 20 octobre 2009. Bienvenue à tous !

Le spécialiste de Pagnol pendant la sortie à Aubagne



## ACCA

La saison de chasse 2009/2010 va commencer le 15 août pour le sanglier, 13 septembre pour l'ouverture générale.

Comme chaque année les battues aux sangliers se dérouleront le samedi et le jeudi.

La sécurité sera le souci majeur de tous les acteurs. A cet effet, des panneaux seront mis en place pour informer les autres usagers de la nature de la présence des chasseurs, dans le seul but d'éviter qu'un aussi dramatique accident que celui de LAGORCE ne se reproduise.

Comme chaque année, le président est à la disposition des promeneurs désirant connaître les jours et lieux des battues: 04 75 94 71 11

Comme chaque année les membres de l'ACCA ont procédé à la pose des clôtures. Cette journée s'est déroulée le 3 août. A l'issue, les participants se sont retrouvés autour d'un convivial repas à la nouvelle maison de la chasse, aménagée au gardon.

## Le patch de l'amitié

Le Patch de l'Amitié est en vacances. Reprise des cours en Septembre. Bon été !

## LA PETITE RECETTE DU VILLAGE

### Terrine provençale de Danièle

Pour 6 à 8 personnes il nous faut: 300 gr de fromage frais, chèvre ou tome, 2 aubergines, 2 poivrons jaunes, 2 rouges, 10 cl d'huile d'olive, une gousse d'ail, 2 brins de thym, sel, poivre.

Coupez en 2 les poivrons, ôtez graines et cloisons ; Arrosez d'huile d'olive mélangée à l'ail pressé  
Couvrez d'alu. Cuire 20 minutes à four préchauffé à 200 °, ensuite pelez-les et coupez-les en quartiers.  
Coupez les aubergines en tranches ; disposez-les sur la plaque du four , arrosez d'huile d'olive , faites dorer sur les deux faces (environ 25 minutes ) en parsemant de thym .

Badigeonnez d'huile un moule ou une terrine , chemisez de film étirable en le faisant dépasser.

Tapissez le fond et les parois avec les tranches d'aubergines qui doivent se chevaucher légèrement et dépasser du moule d'environ 2 cm , salez léger , poivrez .

Garnissez la terrine en alternant tranches de chèvre et poivrons ; salez léger et poivrez à chaque couche, rabattez les tranches d'aubergines .

Tassez, couvrez d'un film étirable , placez 12 h mini au frigo; servez en tranches avec un coulis de tomate au basilic. Bon appétit.

